

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-763296

135027

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 17641 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Boutida YASSIN

Date de naissance : 12/11/1983

Adresse : E22 AMBAR 3 QUARTIER ALMAZ
Casablanca

Tél. : 06 66 23 29 09 Total des frais engagés : #700,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/10/2022

Nom et prénom du malade : Dr. LARATI EL HOUSSAINI

Lien de parenté : Conjoint

Nature de la maladie : Dr. Larati El Houssaini Pediatrician
Lui-même (Renault) Résidence Joma'a 18 Casablanca - Agence : 06 65 42 60 06

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

27 OCT. 2022
MUPRAS
ACCUEIL

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE PÉDIATRIQUE ATFAI Dr Jerrahim Bouabid Casablanca 06-08-18 - INPE: 0900036801	10/08/2022	ur gac	400 DH



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

Casablanca, le

15/08/22

Bouzad AD

Raha

Rx membre Supérieur droit
tenant la clarinette
droite Face

Clinique Pédiatrique
CLINIQUE ATFAL

50, Bd. Abderrahim Bouabid
OASIS - Casablanca
Tél: 0522 23 18 18 - MFP: 0522 23 50 28

Service Radiologie ATFAL

50, Bd. Abderrahim Bouabid, Oasis, Casablanca
Tél. : 05 22 23 18 18 (8LG) / 05 22 23 50 73 - Fax : 0522 23 50 28
E-mail : atfalclinique@gmail.com
Site web : www.cliniqueatfal.ma



AKDITAL

Clinique Atfal مصحة أطفال

- Scanner Multibarrette • Angio-scanner • Coloscopie virtuelle • Dentascanner • Échographie • Écho Doppler
- Radiologie Standard • Radiologie Interventionnelle • Coroscanne / IRM Corps Entier / IRM Cardiaque Sur Rdv

Casablanca , le 15/08/2022

PATIENT : BOUZDAD MAHA

PRESCRIPTEUR : DR. LARAKI BOUCHRA

RADIOGRAPHIE DE LA CLAVICULE

TECHNIQUE : Incidences de face

RESULTATS :

Absence de trait de fracture notable.

Intégrité de l'articulation acromio-claviculaire.

Absence de lésion ostéolytique ou ostéo-condensante notable.

Absence d'anomalie des parties molles.

Merci de votre confiance

SERVICE RADIOLOGIE ATFAL

*CLINIQUE PÉDIATRIQUE
ATFAL
50, Bd. Abderrahim Bouabid
OASIS - Casablanca
Tél: 0522 23 18 18 - INPE: 090003690*



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

- Scanner Multibarrette • Angio-scanner • Coloscopie virtuelle • Dentascanner • Échographie • Écho Doppler
- Radiologie Standard • Radiologie Interventionnelle • Coroscanne / IRM Corps Entier / IRM Cardiaque Sur Rdv

Casablanca , le 15/08/2022

PATIENT : BOUZDAD MAHA

PRESCRIPTEUR : DR. LARAKI BOUCHRA

RADIOGRAPHIE DE MEMBRE SUPERIEUR

TECHNIQUE : Incidences de face

RESULTATS :

Absence de trait de fracture notable.

Absence de lésion ostéolytique ou ostéo-condensante notable.

Absence d'anomalie des parties molles.

Merci de votre confiance.

SERVICE RADILOGIE ATFAL

CLINIQUE PÉDIATRIQUE
ATFAL
50, Bd. Abderrahim Bouabid
OASIS - Casablanca
Tél : 0522 23 18 18 - INPE : 090003690

CLINIQUE ATFAL



090003690

CASABLANCA Le : 15-08-2022

page 1/1

Facture N° 15513/22

A. Identification

N° Dossier : ATF22H15174329

N° Identifiant : 024606/22

Nom & Prénom : bebe BOUZDAD MAHA

C.I.N :

Adresse : CASA

C. Débiteur

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 15-08-2022

Date Sortie : 15-08-2022

Traitemen

Médecin traitant : DR . LARAKI BOUCHRA

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	CLAVICULE FACE		200,00			200,00
1	MEMBRE SUPERIEUR DROIT		200,00			200,00
						Total Rubrique : 400,00
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		300,00			300,00
						Total Rubrique : 300,00
PARTIE CLINIQUE : 700,00						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES : 0,00						
Arrêté la présente facture à la somme de :						TOTAL GENERAL 700,00

SEPT CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

